

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CINGAL  
SUISSE NORMANDE**

4, rue Docteur Gourdin  
THURY-HARCOURT  
14220 LE HOM

***Réunion du Conseil Communautaire du 05 janvier 2017***

***Date de la Convocation : 15 décembre 2016***

L'An Deux Mille Dix-sept, le cinq janvier à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni à la Salle GRINGORE de Thury-Harcourt LE HOM, sous la convocation de Monsieur Paul CHANDELIER et de Monsieur François BESNARD, et la Présidence de Monsieur Paul CHANDELIER.

**ETAIENT PRESENTS :**

Mme ONRAED Isabelle, M. SIMON Daniel, M. PISLARD Guy, Mme NICOLAS Mélina, M. LEBLANC Bernard, Mme MONET Nathalie représentant Mme HAMON-ENOUF Odile, Mme LEBOULANGER Christine, M. BRETEAU Jean-Claude, M. CHESNEAU Franck, M. LAUNAY Gérard, Mme TASTEYRE Delphine, M. PERRIN Renny, M. VANDERMERSCH Paul, M. BAR Michel, Mme GIRON Mathilde, M. LEBAS Didier, M. HAVAS Roger, Mme SERRURIER Laurence, Mme LECOUSIN Annick, Mme DANLOS Marie-Christine, M. LECERF Théophile, M. ERNATUS Jean, M. PITEL Gilles, M. LEFEBVRE Gilles, M. LANGEAIS Serge, M. ALPHONSE Didier, M. DE COL Gilles, M. HOUDAN Jean-Paul, M. LEHUGEUR Jacky, M. BESNARD François, M. BUNEL Gilles, M. PARIS Jean-Luc, M. LAGALLE Philippe, M. CHANDELIER Paul, M. LAUNAY Didier, M. COLLIN Jacques, M. LECLERC Jean-Claude, M. MAZINGUE Didier, Mme HEBERT France, Mme ROUSSELET Gaëlle, Mme MARIQUIVOI-CAILLY Evelyne, M. BRISSET Pierre, M. LEDENT Yves, M. TENCÉ Roger, M. ANNE Guy, Mme AZE Daphné représentant M. DE COURSEULLES Christian, Mme BRIERE Estelle, M. VALENTIN Gérard, M. DESCHAMPS Serge, M. QUIRIÉ Louis, M. VERMEULEN Jean-Pierre, M. LEBRISOLLIER Marcel, M. MOREL Daniel, M. CORBIERE Louis, Mme COURVAL Claudine, M. LADAN Serge, Mme LELAIDIER Claudine, M. CROTEAU Régis, Mme RAULINE Alexandra, Mme FIEFFÉ Patricia, M. VANRYCKEGHEM Jean, M. MOREL Sylvain, Mme GOUBERT Nicole.

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES :**

M. FRANÇOIS Bruno a donné pouvoir à Mme LEBOULANGER Christine  
Mme BERNARD Chantal a donné pouvoir à M. MAZINGUE Didier  
M. FURON Jean-Marc a donné pouvoir à M. CROTEAU Régis

***Nombre de conseillers***

*En exercice : 66*

*Présents : 63*

*Votants : 63 + 3 pouvoirs*

\*\*\*\*\*

**Secrétaire de séance : Mme TASTEYRE Delphine**

\*\*\*\*\*

# **I. EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ELECTION DU PRESIDENT, DES VICE-PRESIDENTS ET DES MEMBRES DU BUREAU**

L'an deux mille dix-sept, le 05 (cinq) du mois de janvier à 19 H 00, s'est réuni le Conseil Communautaire à Thury-Harcourt LE HOM, salle Gringore.

Etaient présents les Conseillers Communautaires suivants : voir 1<sup>ère</sup> page

## **1. Installation des Conseillers Communautaires**

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Paul CHANDELIER, Président le plus âgé des deux structures, qui a déclaré les Membres du Conseil Communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Mme Delphine TASTYRE a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Communautaire.

## **2. Election du Président**

### **2.1. Présidence de l'Assemblée**

M. Jean-Pierre VERMEULEN, le plus âgé des membres présents du Conseil Communautaire, a pris la présidence de l'Assemblée (art. L. 5211-9 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil, a dénombré soixante-trois conseillers présents et a constaté que la condition de quorum était remplie.

Il a ensuite invité le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du Président. Il a rappelé que le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

### **2.2. Constitution du Bureau**

Le Conseil Communautaire a désigné deux assesseurs :

M. Pierre BRISSET et Mme Alexandra RAULINE

### **2.3 Déroulement de chaque tour de scrutin**

Chaque Conseiller Communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au Président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la Communauté de Communes. Le Président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le Conseiller Communautaire a déposé lui-même dans l'urne prévu à cet effet.

Après le vote du dernier Conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le Bureau en application de l'article L. 66 du Code Electoral ont été sans exception signés par les Membres du Bureau et annexés au Procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un troisième tour de scrutin.

*Candidatures de Monsieur Paul Chandelier et de Monsieur François BESNARD.*

**Monsieur CHANDELIER** prend la parole. Il explique que l'échelle de la communauté de communes est un bon échelon pour le développement d'un territoire. Il précise que les axes prioritaires seront le développement économique, touristique, social et solidaire. Il souhaite développer l'emploi, et plus d'initiatives en matière de logements et de transition énergétique. Il ajoute que la population doit bénéficier de services de toute nature comme le RAM, le CLSH ou la culture.

**Monsieur BESNARD** prend la parole. Il explique que sa candidature est une candidature de projets. Il souhaite autant de commissions que de Vice-présidents, et qu'un compte rendu de chaque commission soit transmis aux mairies. De plus, il propose que ces commissions soient ouvertes aux élus qui ne sont pas conseillers communautaires. Il ajoute qu'il faut maîtriser les dépenses de fonctionnement pour limiter l'augmentation de la fiscalité.

#### **2.4 Résultat du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 66
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (art. L. 66 du Code Electoral) 1
- d. Nombre de suffrages exprimés (b - c) ..... 65
- e. Majorité absolue ..... 33

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	en chiffre	en toutes lettres
M. BESNARD François	32	Trente-deux
M. CHANDELIER Paul	33	Trente-trois

#### **2.5 Proclamation de l'élection du Président**

M. Paul CHANDELIER a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

**Monsieur CHANDELIER** félicite François BESNARD pour son score. Il revient sur quelques projets concrets pour la population. Il souligne l'importance du personnel de la communauté de communes. Il évoque les règles proposées le 10 octobre 2016 et demande qu'elles soient respectées. Il propose que six Vice-présidents soient des élus du Cingal et que les six autres Vice-présidents soient des élus de la Suisse Normande, soit au total 12 vices présidents. Il demande l'avis des conseillers communautaires qui valident cette proposition à l'unanimité.

### **3. Election des Vice-Présidents**

Sous la présidence de M. Paul CHANDELIER élu Président, le Conseil Communautaire a été invité à procéder à l'élection des Vice-Présidents. Il a été rappelé que les Vice-Présidents sont élus selon les mêmes modalités que le Président.

#### **3.1 Election du premier Vice-Président**

*Candidature de Monsieur François BESNARD.*

##### **3.1.1 Résultat du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 66
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (art. L. 66 du Code Electoral) 7
- d. Nombre de suffrages exprimés (b - c) ..... 59
- e. Majorité absolue ..... 30

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	en chiffre	en toutes lettres
M. BESNARD François	37	Trente-sept
M. BRETEAU Jean-Claude	1	Un
Mme GOUBERT Nicole	1	Un
M. LEHUGEUR Jacky	20	Vingt

### 3.1.2 Proclamation de l'élection du premier Vice-Président

M. François BESNARD a été proclamé premier Vice-Président et immédiatement installé.

*Monsieur BESNARD* félicite Paul CHANDELIER et remercie les élus pour leur confiance.

### 3.2 Election du deuxième Vice-Président

*Candidature de Monsieur Roger TENCÉ.*

#### 3.2.1 Résultat du premier tour de scrutin

- a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 66
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (art. L. 66 du Code Electoral) 18
- d. Nombre de suffrages exprimés (b - c) ..... 48
- e. Majorité absolue ..... 25

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	en chiffre	en toutes lettres
Mme GOUBERT Nicole	11	Onze
M. LADAN Serge	1	Un
M. LEHUGEUR Jacky	3	Trois
M. TENCÉ Roger	33	Trente-trois

### 3.2.2 Proclamation de l'élection du deuxième Vice-Président

M. Roger TENCÉ a été proclamé deuxième Vice-Président et immédiatement installé.

### 3.3 Election du troisième Vice-Président

*Candidature de Monsieur Jacques COLLIN.*

#### 3.3.1 Résultat du premier tour de scrutin

- a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 66
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (art. L. 66 du Code Electoral) 14
- d. Nombre de suffrages exprimés (b - c) ..... 52
- e. Majorité absolue ..... 27

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	en chiffre	en toutes lettres
M. ALPHONSE Didier	4	Quatre
M. COLLIN Jacques	34	Trente-quatre
Mme GOUBERT Nicole	2	Deux
M. LADAN Serge	1	Un
M. LAGALLE Philippe	1	Un

M. LANGEAIS Serge	4	Quatre
M. LECERF Théophile	1	Un
M. LEHUGEUR Jacky	5	Cinq

### 3.3.2 Proclamation de l'élection du troisième Vice-Président

M. Jacques COLLIN a été proclamé troisième Vice-Président et immédiatement installé.

### 3.4 Election du quatrième Vice-Président

*Candidatures de Monsieur Sylvain MOREL, de Monsieur Gérard LAUNAY et de Monsieur Gérard VALENTIN.*

**Monsieur Gérard LAUNAY** prend la parole et se présente. Il nomme les actions entreprises sur le territoire du Cingal (développement pédagogique, TAPS, RAM...). Il explique que l'école est un engagement du Cingal. Il souhaite qu'à l'avenir il y ait une harmonisation vers le haut.

**Monsieur Sylvain MOREL** se présente et explique qu'il est engagé dans le scolaire depuis 1995. Il évoque le syndicat intercommunal scolaire et le syndicat des Côteaux de l'Orne. Il précise qu'un travail essentiel de mutualisation des équipes a été fait pour les 7 SIVOS du territoire de la CCSN au moment de la prise de compétence périscolaire.

**Monsieur VALENTIN** prend la parole et se présente. Il explique qu'il est celui qui a mis la compétence scolaire en place en 2012. Il ajoute qu'il connaît bien le domaine scolaire et évoque le syndicat scolaire de la Forêt à St Laurent de Condel.

#### 3.4.1 Résultat du premier tour de scrutin

- a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 66
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (art. L. 66 du Code Electoral) 1
- d. Nombre de suffrages exprimés (b - c) ..... 65
- e. Majorité absolue ..... 33

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	en chiffre	en toutes lettres
M. LAUNAY Gérard	28	Vingt-huit
M. LEHUGEUR Jacky	2	Deux
M. MOREL Daniel	1	Un
M. MOREL Sylvain	28	Vingt-huit
M. VALENTIN Gérard	6	Six

#### 3.4.2 Résultat du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 66
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (art. L. 66 du Code Electoral) 2
- d. Nombre de suffrages exprimés (b - c) ..... 64
- e. Majorité absolue ..... 33

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	en chiffre	en toutes lettres
M. LAUNAY Gérard	31	Trente et un
M. LEHUGEUR Jacky	2	Deux
M. MOREL Sylvain	30	Trente
M. VALENTIN Gérard	1	Un

### 3.4.3 Résultat du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 66
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (art. L. 66 du Code Electoral) 1
- d. Nombre de suffrages exprimés (b - c) ..... 65

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	en chiffre	en toutes lettres
M. LAUNAY Gérard	33	Trente-trois
M. LEHUGEUR Jacky	2	Deux
M. MOREL Sylvain	30	Trente

### 3.4.4 Proclamation de l'élection du quatrième Vice-Président

M. Gérard LAUNAY a été proclamé quatrième Vice-Président et immédiatement installé.

### 3.5 Election du cinquième Vice-Président

*Candidature de Monsieur Philippe LAGALLE.*

**Monsieur LAGALLE** se présente. Il insiste sur la cohérence et la synergie entre la compétence scolaire générale et la compétence périscolaire. Il ajoute vouloir satisfaire l'intérêt public.

#### 3.5.1 Résultat du premier tour de scrutin

- a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 66
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (art. L. 66 du Code Electoral) 11
- d. Nombre de suffrages exprimés (b - c) ..... 55
- e. Majorité absolue ..... 28

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	en chiffre	en toutes lettres
M. LAGALLE Philippe	38	Trente-huit
M. LAUNAY Gérard	1	Un
M. LECERF Théophile	1	Un
M. LEHUGEUR Jacky	8	Huit
M. MOREL Sylvain	6	Six
M. VALENTIN Gérard	1	Un

### 3.5.2 Proclamation de l'élection du cinquième Vice-Président

M. Philippe LAGALLE a été proclamé cinquième Vice-Président et immédiatement installé.

### 3.6 Election du sixième Vice-Président

*Candidature de Monsieur Michel BAR.*

#### 3.6.1 Résultat du premier tour de scrutin

- a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 66
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (art. L. 66 du Code Electoral) 6
- d. Nombre de suffrages exprimés (b - c) ..... 60
- e. Majorité absolue ..... 31

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	en chiffre	en toutes lettres
M. BAR Michel	55	Cinquante-cinq
M. LECERF Théophile	2	Deux
M. LEHUGEUR Jacky	3	Trois

### 3.6.2 Proclamation de l'élection du sixième Vice-Président

M. Michel BAR a été proclamé sixième Vice-Président et immédiatement installé.

### 3.7 Election du septième Vice-Président

*Candidature de Monsieur Jean-Claude BRETEAU.*

**Monsieur BRETEAU** prend la parole et se présente. Il explique qu'il souhaite travailler en collaboration avec l'économique et le scolaire. Il évoque également la filière bois.

#### 3.7.1 Résultat du premier tour de scrutin

- a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 66
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (art. L. 66 du Code Electoral) 13
- d. Nombre de suffrages exprimés (b - c) ..... 53
- e. Majorité absolue ..... 27

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	en chiffre	en toutes lettres
M. BRETEAU Jean-Claude	47	Quarante-sept
M. LANGEAIS Serge	1	Un
M. LAUNAY Gérard	1	Un
M. LECERF Théophile	1	Un
M. LEHUGEUR Jacky	1	Un
M. MARIE Serge	1	Un
M. MAZINGUE Didier	1	Un

#### 3.7.2 Proclamation de l'élection du septième Vice-Président

M. Jean-Claude BRETEAU a été proclamé septième Vice-Président et immédiatement installé.

### 3.8 Election du huitième Vice-Président

*Candidature de Monsieur Régis CROTEAU.*

**Monsieur CROTEAU** se présente. Il évoque son poste de technicien principal au Département. Il explique qu'il souhaite poursuivre les actions menées au Cingal, et ce, sur l'ensemble du territoire de la CDC.

#### 3.8.1 Résultat du premier tour de scrutin

- a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 66
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (art. L. 66 du Code Electoral) 11
- d. Nombre de suffrages exprimés (b - c) ..... 55
- e. Majorité absolue ..... 28

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	en chiffre	en toutes lettres
M. BIZET Guy	1	Un
M. CROTEAU Régis	51	Cinquante-et-un
M. LECERF Théophile	1	Un
M. MARIE Serge	1	Un
M. VANRYCKEGHEM	1	Un

### 3.8.2 Proclamation de l'élection du huitième Vice-Président

M. Régis CROTEAU a été proclamé huitième Vice-Président et immédiatement installé.

### 3.9 Election du neuvième Vice-Président

*Candidature de Monsieur Jean VANRYCKEGHEM.*

#### 3.9.1 Résultat du premier tour de scrutin

- |   |    |
|---|----|
| a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....   | 0  |
| b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....                                  | 66 |
| c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (art. L. 66 du Code Electoral) | 11 |
| d. Nombre de suffrages exprimés (b - c) .....                                     | 55 |
| e. Majorité absolue .....   | 28 |

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	en chiffre	en toutes lettres
M. LECERF Théophile	1	Un
M. LEHUGEUR Jacky	1	Un
M. MARIE Serge	1	Un
M. VANRYCKEGHEM Jean	48	Quarante-huit
M. VERMEULEN Jean-Pierre	4	Quatre

### 3.9.2 Proclamation de l'élection du neuvième Vice-Président

M. Jean VANRYCKEGHEM a été proclamé neuvième Vice-Président et immédiatement installé.

### 3.8 Election du dixième Vice-Président

*Candidature de Monsieur Serge LADAN.*

**Monsieur LADAN** se présente. Il remarque que, depuis vingt ans, au sein de la CCSN, chaque commune a œuvré avec un intérêt intercommunal. Il espère que, demain, la nouvelle CCCSN élargie aura l'esprit communal.

#### 3.10.1 Résultat du premier tour de scrutin

- |   |    |
|---|----|
| a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....   | 0  |
| b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....                                  | 66 |
| c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (art. L. 66 du Code Electoral) | 7  |
| d. Nombre de suffrages exprimés (b - c) .....                                     | 59 |
| e. Majorité absolue .....   | 30 |



NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	en chiffre	en toutes lettres
M. LADAN Serge	56	Cinquante-six
M. LAUNAY Didier	1	Un
M. LECERF Théophile	1	Un
M. MARIE Serge	1	Un

### 3.10.2 Proclamation de l'élection du dixième Vice-Président

M. Serge LADAN a été proclamé dixième Vice-Président et immédiatement installé.

### 3.11 Election du onzième Vice-Président

*Candidature de Madame Nicole GOUBERT.*

**Madame GOUBERT** prend la parole et se présente. Elle évoque la gestion de l'école de musique.

#### 3.11.1 Résultat du premier tour de scrutin

- a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 66
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (art. L. 66 du Code Electoral) 4
- d. Nombre de suffrages exprimés (b - c) ..... 62
- e. Majorité absolue ..... 32

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	en chiffre	en toutes lettres
M. ALPHONSE Didier	1	Un
M. FRANCOIS Bruno	1	Un
Mme GOUBERT Nicole	57	Cinquante-sept
M. LECERF Théophile	1	Un
M. MARIE Serge	1	Un
Mme TASTEYRE Delphine	1	Un

### 3.11.2 Proclamation de l'élection du onzième Vice-Président

Mme Nicole GOUBERT a été proclamée onzième Vice-Président et immédiatement installée.

### 3.12 Election du douzième Vice-Président

*Candidatures de Monsieur Didier ALPHONSE et de Monsieur Jacky LEHUGEUR.*

**Monsieur ALPHONSE** se présente. Il souhaite s'investir dans la petite enfance en lien avec le scolaire, et s'appuyer sur l'expérience de la CCSN concernant le RAM. Il annonce vouloir poursuivre le travail de Monsieur Gérard LAUNAY.

**Monsieur LEHUGEUR** se présente et évoque son parcours professionnel dans l'enseignement. Il précise que sa commune a géré pendant 5 ans un CLSH communal dans sa globalité, y compris le personnel. De plus le "local-jeunes" géré par la Ligue de l'Enseignement pour le compte de la CDC du Cingal se situe dans les locaux de l'ancienne école de Gouvix. Il pense donc avoir les compétences requises pour l'enfance et la jeunesse.

#### 3.12.1 Résultat du premier tour de scrutin

- a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 66

- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (art. L. 66 du Code Electoral) 1
- d. Nombre de suffrages exprimés (b - c) ..... 65
- e. Majorité absolue ..... 33

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	en chiffre	en toutes lettres
M. ALPHONSE Didier	19	Dix-neuf
M. LANGEAIS Serge	1	Un
M. LECERF Théophile	1	Un
M. LEHUGEUR Jacky	42	Quarante-deux
M. MARIE Serge	1	Un
Mme ROUSSELET Gaëlle	1	Un

### 3.12.2 Proclamation de l'élection du douzième Vice-Président

M. Jacky LEHUGEUR a été proclamé douzième Vice-Président et immédiatement installé.

### 4. Election des membres du BUREAU

Le Conseil Communautaire désigne un Bureau qui sera composé de 24 membres dont le Président, les 12 Vice-présidents et 11 membres à élire (les onze candidats qui ont obtenu le plus de voix), le Président et les Vice-présidents étant membres de droit du Bureau.

**Monsieur CROTEAU** propose de garder le principe évoqué en 2016 : cinq élus du Cingal et six élus de la CCSN.

**Monsieur CHANDELIER** explique qu'on ne peut que recommander le respect de cet accord. On ne peut pas l'exiger puisqu'il s'agit d'une élection.

#### 4.1 Résultat du premier tour de scrutin

- a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 66
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (art. L. 66 du Code Electoral) 2
- d. Nombre de suffrages exprimés (b - c) ..... 64
- e. Majorité absolue ..... 33

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	en chiffre	en toutes lettres
M. ALPHONSE Didier	35	Trente-cinq
M. BUNEL Gilles	53	Cinquante-trois
Mme COURVAL Claudine	61	Soixante-et-un
Mme FIEFFÉ Patricia	60	Soixante
M. FRANÇOIS Bruno	60	Soixante
M. HAVAS Roger	50	Cinquante
M. LEBLANC Bernard	52	Cinquante-deux
M. LECLERC Jean-Claude	51	Cinquante-et-un
M. MOREL Sylvain	32	Trente-deux
M. PERRIN Renny	62	Soixante-deux
M. PISLARD Guy	45	Quarante-cinq
M. PITEL Gilles	57	Cinquante-sept
M. VERMEULEN Jean-Pierre	54	Cinquante-quatre

#### 4.2 Proclamation de l'élection des membres du Bureau

Président	M. CHANDELIER Paul	Commune de Thury-Harcourt
1 <sup>er</sup> Vice-Président	M. BESNARD François	Commune de Grainville-Langannerie
2 <sup>e</sup> Vice-Président	M. TENCÉ Roger	Commune de Les Moutiers en Cinglais
3 <sup>e</sup> Vice-Président	M. COLLIN Jacques	Commune de Curcy sur Orne
4 <sup>e</sup> Vice-Président	M. LAUNAY Gérard	Commune de Cauvicourt
5 <sup>e</sup> Vice-Président	M. LAGALLE Philippe	Commune de Le Hom
6 <sup>e</sup> Vice-Président	M. BAR Michel	Commune de Clécy
7 <sup>e</sup> Vice-Président	M. BRETEAU Jean-Claude	Commune de Bretteville sur Laize
8 <sup>e</sup> Vice-Président	M. CROTEAU Régis	Commune de Saint Sylvain
9 <sup>e</sup> Vice-Président	M. VANRYCKEGHEM Jean	Commune de Tournebu
10 <sup>e</sup> Vice-Président	M. LADAN Serge	Commune de Saint Rémy sur Orne
11 <sup>e</sup> Vice-Président	Mme GOUBERT Nicole	Commune d'Urville
12 <sup>e</sup> Vice-Président	M. LEHUGEUR Jacky	Commune de Gouvix
1 <sup>er</sup> Membre	M. PERRIN Renny	Commune de Cesny Bois Halbout
2 <sup>e</sup> Membre	Mme COURVAL Claudine	Commune de Saint Omer
3 <sup>e</sup> Membre	Mme FIEFFÉ Patricia	Commune de Soignolles
4 <sup>e</sup> Membre	M. FRANÇOIS Bruno	Commune de Bretteville sur Laize
5 <sup>e</sup> Membre	M. PITEL Gilles	Commune de Esson
6 <sup>e</sup> Membre	M. VERMEULEN Jean-Pierre	Commune de Saint Germain le Vasson
7 <sup>e</sup> Membre	M. BUNEL Gilles	Commune de Grimbosq
8 <sup>e</sup> Membre	M. LEBLANC Bernard	Commune de Boulon
9 <sup>e</sup> Membre	M. LECLERC Jean-Claude	Commune de Hamars
10 <sup>e</sup> Membre	M. HAVAS Roger	Commune de Combray
11 <sup>e</sup> Membre	M. PISLARD Guy	Commune de Barbery

#### 5. Observations et réclamations

Le nom indiqué sur un bulletin n'est pas le nom d'un conseiller communautaire.

Donc le bulletin est considéré comme nul pour :

- L'élection du septième Vice-président
- L'élection du huitième Vice-président
- L'élection du neuvième Vice-président
- L'élection du dixième Vice-président
- L'élection du onzième Vice-président
- L'élection du douzième Vice-président

#### 6. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal dressé et clos, le 06 janvier 2017, à 03 heures, en double exemplaire<sup>6</sup> a été, après lecture, signé par le Président, le Conseiller Communautaire le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

#### **FIN DE L'EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ELECTION**

### **II. DELEGATIONS DE POUVOIR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT**

En vertu de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et de la loi n°2004-809 du 13 avril 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, le conseil communautaire peut donner certaines autorisations au Président, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat.

Il est proposé de déléguer au Président les pouvoirs suivants :

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dans le cadre d'une procédure adaptée et conformément aux seuils du Code des Marchés Publics en vigueur (fournitures et services – travaux) ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5%, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistres afférentes,
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,
- Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €,
- Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts,
- Créer des régies de recettes et d'avances
- Régler les conséquences dommageables des accidents des véhicules intercommunaux
- Réaliser les virements de crédits depuis les chapitres de dépenses imprévues (comptes 020 et 022)

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ACCEPTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DE DELEGUER AU PRESIDENT LES POUVOIRS SUS-MENTIONNES.**

DELIBERATION N° 2017.01.05.01 – DELEGATIONS DE POUVOIR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT

### **III. QUESTIONS DIVERSES**

**Monsieur Paul CHANDELIER** souhaite que les conseillers communautaires reconnaissent la qualité du personnel.

*L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur CHANDELIER clôt la séance à 3h00.*

Le Président de la  
Communauté de Communes

*Paul CHANDELIER*

Paul CHANDELIER

